

La Sentinelle

Quotidien socialiste

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 14.40 7.20 3.60 1.20
ÉTRANGER 30. — 15. — 7.50
ANNONCES (LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura-Bernois . . . Fr. 0.15
Suisse » 0.25
Étranger » 0.30
RÉCLAME » 0.50
RÉCLAME (placement)
spécial » 1. —
Minimum par annonce » 1.50

La Suisse jouerait-elle un rôle ?

Nous avons parlé récemment d'une manœuvre, louable à notre point de vue, destinée à amener les Chambres fédérales à aborder le problème de la paix.

M. Studer, dans le « National suisse », n'a pas demandé clairement cette convocation, et il a entouré cette idée d'un tel fatras de réflexions abracadabrantes et fantasques, que personne ne put le prendre au sérieux.

Le « Démocrate », cependant, l'encourage, mais il émet des considérations qui nous paraissent un peu étranges :

« Notre confrère est bien optimiste, dit-il, s'il s' imagine que, à l'heure actuelle, il se trouverait des Chambres fédérales pour proclamer le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes ; ou, si elles le faisaient, ce serait certainement avec des réticences qui en détruiraient toute la valeur et toute l'efficacité. Nous verrions certainement se reproduire le spectacle humiliant auquel nous avons assisté à l'occasion des déportations belges. Mieux vaut se taire que risquer la répétition d'un spectacle aussi désolant.

« Le mal vient essentiellement de ce qu'il n'y a pas, dans la Suisse allemande, un seul journal exclusivement suisse pour proclamer sans restrictions le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et faire contrepoids à la puissante organisation de la presse germanophile. »

Le « Démocrate », qui a tout l'air de patronner cette idée d'entente avec M. G. S., précise enfin un peu sa pensée. Il faudrait proclamer sans restrictions le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes.

Nous sommes d'accord, pleinement d'accord, et, avec nous, tous nos confrères de la Suisse allemande, le « Volksrecht », la « Tagwacht », l'« Arbeiterzeitung », la « Volkstimme », la « Neue Freie Presse », le « Vorwärts ».

C'est plus d'un, me semble-t-il.

Peut-être seulement la compagnie déplaît-elle à ces distingués organes de la bourgeoisie.

En tout cas, nous tenons à faire une déclaration claire et nette. Après les déclarations de Wilson, de Lloyd George, du gouvernement russe, de Czernin, des partis socialistes d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, d'Angleterre, de France, on sent que la formule : libre disposition des peuples d'eux-mêmes, peut nous conduire à la paix et qu'une entente de ses partisans doit faire céder le ou les gouvernements qui s'y opposeraient.

En discutant à Brest-Litovsk, les Russes ont non seulement réveillé le prolétariat allemand et autrichien, mais ils ont obligé les gouvernements de ces pays à parler, à dévoiler leurs plans et leurs louches intrigues. Cette diplomatie à ciel ouvert a mis fin aux équivoques, et le gouvernement allemand en sent déjà les redoutables effets.

Plus il y aura de lumière, plus il sera difficile à quel gouvernement que ce soit de voiler la vérité à son peuple, plus vite viendra une paix acceptable.

D'après que l'Amérique est en lice, la Suisse a hérité du rôle de neutre.

Nous sommes persuadés qu'en réalité les gouvernements de France et d'Allemagne désirent la paix et qu'un intermédiaire loyal, parlant sans dissimulation en face des peuples, permettrait de combler le fossé de l'amour-propre, qui paraît être l'infranchissable obstacle vers la paix.

Que la presse, elle aussi, cesse donc de parler par circonlocutions ou par insinuations, et surtout qu'elle ne mêle pas à une idée généreuse des sottises et des condamnations qui n'ont que faire en la matière.

Nous le réitérons, nous croyons savoir que, de part et d'autre, on désire la paix.

Le jour où le gouvernement allemand retirera ses inacceptables prétentions sur la Courlande, la Lithuanie et la Pologne, pour donner au principe de la libre disposition une application loyale et démocratique, la paix sera en marche. Il ne le fait pas parce qu'il ne veut pas qu'on puisse s'écrier : Elle faiblit.

Le jour où elle parlera ainsi, il n'y aura plus personne, en France ni ailleurs, pour réclamer la victoire par les armes jusqu'au bout, victoire à la proclamation de laquelle celle-ci ne peut renoncer pour raison d'amour-propre.

La Suisse ne pourrait-elle vaincre cette difficulté ? Nous le croyons, et, ce faisant, elle aurait donné à ses œuvres de secours le plus beau de ses couronnements.

E.-Paul GRABER.

L'attentat contre Lénine

« Politiken » (19 janvier), organe de la gauche suédoise, qu'il ne faut pas confondre avec le journal du même nom paraissant à Copenhague, — contient quelques détails sur l'attentat dont Lénine fut l'objet.

Le 18 au soir, Lénine ayant pris part à une réunion, se préparait à rentrer à l'Institut Smolny. A ses côtés, dans l'auto, se trouvait le socialiste suisse Platten, qui avait, en avril, facilité le retour en Russie de Lénine. En cours de route, l'auto essuya huit coups de revolver de la part d'un inconnu. Dès le premier coup, Platten couvrit Lénine de son corps et l'obligea à se coucher au fond de la voiture. Plusieurs balles traversèrent la carrosserie et l'une d'elle blessa légèrement Platten à la main. Le chauffeur força l'allure, et bientôt Lénine arriva, sain et sauf, à l'Institut Smolny.

Des troubles à Lyon ?

La « Berner Tagwacht » publie l'information suivante :

A Lyon et Saint-Etienne, des grèves ont éclaté le 16 janvier. A Lyon, ce fut le cas pour les employés du tram ; à Saint-Etienne, pour les munitionnaires. L'après-midi du 16, les manifestants de Lyon accompagnés de femmes et de mutilés de guerre, se rendirent devant l'Hôtel-de-Ville où le Conseil était assis et réclamèrent des autorités une meilleure répartition des aliments et la paix : Donnez-nous nos hommes ! Donnez-nous du pain ! s'écrièrent les femmes. La gendarmerie fut requise et des rencontres sanglantes eurent lieu. Des deux côtés, il y eut des victimes. Jusqu'au matin, le Conseil fut ainsi assiégé.

Les manifestants se rassemblèrent le lendemain de bonne heure dans différents quartiers et dressèrent des barricades auxquelles les femmes travaillèrent avec ardeur. De la gendarmerie et des troupes arrivèrent les 17, 18 et 19, et les troubles prirent un caractère révolutionnaire. Depuis lors, on est sans nouvelles.

A Saint-Etienne, les autorités firent droit aux munitionnaires. Cependant, ils abandonnèrent les ateliers et manifestèrent dans les rues où des femmes prirent la parole et réclamèrent la paix. Dans la nuit du 17 au 18, on tenta de mettre le feu à l'Hôtel-de-Ville. Il y a eu des victimes et du sang.

Les gendarmes français appelés de la frontière suisse le 17 et envoyés à Lyon et Saint-Etienne ne sont point encore de retour à leur poste, on en peut déduire que l'ordre (?) n'est pas rétabli encore.

Le congrès de Nottingham

La conférence du parti travailliste anglais a été ouverte jeudi officiellement. Dans son discours d'ouverture, le président, M. Purday a dit : « Contrairement à tous les espoirs, la guerre fait encore rage avec une fureur non diminuée. Les classes ouvrières en sentiront les effets désastreux pendant des générations. La révolution russe deviendra un fait accompli et l'un des plus grands événements de l'histoire.

Pour la démocratie, il faut empêcher les Russes de conclure un paix séparée

Tout doit être tenté par le parti national travailliste afin d'empêcher nos amis russes de conclure une paix séparée avec les puissances centrales ; rien ne pourrait être plus désastreux pour la démocratie.

Les négociations de paix entre la Russie et les empires centraux n'indiquent pas que l'Allemagne soit disposée à souscrire aux formules « ni annexion, ni indemnité ». En vérité, le parti militaire allemand semble avoir gagné de l'ascendant. Un coup d'œil jeté sur la carte de guerre en donne la raison. Les Allemands ne combattent pas sur leurs propres territoires, mais sur ceux d'autrui. Ils occupent plus de territoires des Alliés en 1918 qu'à n'importe quelle époque antérieure. Il nous faut continuer à combattre. Aucune autre ligne de conduite n'est possible, si nous avons le souci de notre bonheur et le respect de notre parole envers la Belgique et la France.

Le parti travailliste a déclaré par une résolution son désir de voir pousser la guerre jusqu'au triomphe et, aujourd'hui que le gouvernement britannique et les Etats-Unis ont proclamé des principes en conformité desquels ils sont prêts à négocier, la responsabilité de la continuation de la guerre retombe sur les puissances centrales.

Le peuple allemand veut-il la paix ?

Les Allemands et leurs alliés ne peuvent plus faire croire qu'ils livrent une guerre défensive. Nous ne remarquons à aucun signe que l'Allemagne et ses alliés soient disposés à accepter les principes proclamés par M. Lloyd George, par M. Wilson et par le parti travailliste. La démocratie allemande exercera-t-elle une pression sur son gouvernement comme nous l'avons fait ? L'Allemagne évacuera-t-elle la Belgique, le Nord de la France et les autres territoires qui sont sous son joug ? Si le peuple et le gouvernement allemands sont sincères dans leurs désirs d'une paix basée sur le principe de justice, qu'ils acceptent les principes proposés par M. Wilson et la voie est ouverte à un règlement universel qui nous donnera une paix ne renfermant aucun germe de guerre future. Tant que l'Allemagne occupera ces territoires, une paix par négociations sera interprétée par elle comme une victoire pour elle-même ; cette paix ne ferait qu'augmenter l'emprise du militarisme sur le peuple allemand.

Après le discours présidentiel, la conférence a abordé la question de la modification de la constitution du parti.

Le programme travailliste

Arthur Henderson, proposant une résolution, dit que, internationalement, le parti cherche une paix des peuples et que, nationalement, il veut la reconstitution de la société sur de larges bases d'égalité. Cette reconstitution seule pourra faire disparaître l'esclavage des blancs. Le mouvement travailliste doit s'organiser de fond en comble. C'est le seul moyen pour lui de prendre en mains la direction du gouvernement du pays. Son organisation doit aussi être élargie de manière à comprendre des hommes comme l'amiral lord Beresford et des fonctionnaires éminents des Trade-Unions, comme John Seddon.

Henderson lance un appel pour que le parti soit réorganisé de telle façon que lorsque l'heure viendra les 16,300,000 électeurs aient l'occasion

de voter pour les travaillistes aux prochaines élections générales.

Un congrès en Suisse

Henderson propose encore une résolution invitant les gouvernements alliés à faire la déclaration de leurs buts de guerre, approuvant les arrangements pour qu'une conférence se tienne à Londres le 20 février et demande des facilités afin qu'on puisse se rendre à un congrès international dans quelque Etat neutre, de préférence en Suisse.

Cette résolution est votée à la presque unanimité ; elle invite aussi les organisations travaillistes des puissances centrales à déclarer leurs buts de guerre et à agir sur leurs gouvernements pour que ceux-ci déclarent leurs buts de guerre, afin que le monde puisse voir jusqu'à quel point les déclarations de toutes les puissances fournissent une base pour une paix durable, obtenue par des négociations.

Le discours du comte Hertling

A titre documentaire, nous donnons en détail les passages ci-dessous, qui ont un intérêt particulier et dont le résumé d'hier donne une idée insuffisante :

L'évacuation des territoires russes et des provinces françaises. — La restauration de la Belgique.

Le sixième point réclame l'évacuation du territoire russe. Du moment que les Etats de l'Entente ont refusé, dans le délai convenu entre les puissances centrales et la Russie, de se joindre aux négociations de paix, je dois, au nom des puissances centrales, repousser toute immixtion ultérieure dans nos affaires. Nous nous trouvons ici en présence de questions qui ne concernent que la Russie et les quatre puissances alliées. J'ai le ferme espoir qu'en reconnaissant aux populations des contrées occidentales de l'ancien empire russe le droit de libre disposition, nous réussirons à nous entendre aussi bien avec elles qu'avec le reste de la Russie, à laquelle nous souhaitons très vivement le retour de l'ordre et une situation garantissant le bien-être du pays.

Dans le septième point, M. Wilson passe à la question belge. A cet égard, mes prédécesseurs ont déclaré à plusieurs reprises qu'à aucun moment, pendant la guerre, l'annexion violente de la Belgique à l'Allemagne n'a fait partie du programme politique de l'Allemagne. La question belge appartient à cet ensemble de questions dont les détails devront être réglés par les pourparlers de guerre et de paix. Aussi longtemps que nos adversaires n'acceptent pas sans réserve le principe que l'intégrité territoriale des Etats alliés est la seule base possible des négociations de paix, je dois m'en tenir à l'attitude que nous avons observée jusqu'ici, à savoir d'écarter toute discussion anticipée des questions relatives à la Belgique.

Le huitième point a trait à l'évacuation du territoire français. Les régions occupées de la France sont entre nos mains un gage précieux. Ici encore, une annexion par la force ne fait pas partie de la politique officielle de l'Allemagne. Les conditions et les modalités de l'évacuation, qui doivent tenir compte des intérêts vitaux de l'Allemagne, sont à régler d'accord entre l'Allemagne et la France.

Je ne puis que répéter encore une fois expressément qu'il ne saurait jamais être question d'une séparation du territoire de l'empire. L'Alsace-Lorraine, qui s'est unie toujours plus intimement, à vu sa situation économique prospérer toujours davantage. L'allemand est la langue maternelle de plus de 87 % de ses habitants. Nous ne nous laisserons arracher le pays d'empire par aucun artifice de langage. (Vifs applaudissements.)

C'est à l'Entente

à formuler des propositions de paix

Vous avez pu étudier les discours de Lloyd George et du président Wilson. Je dois répéter ce que j'ai dit en commençant : Nous devons nous demander si, dans ces discours, dans ces propositions, il y a une volonté réelle et loyale de conclure la paix. Ils contiennent certainement des principes sur lesquels on pourrait établir une paix générale, des principes auxquels nous souscrivons et qui peuvent constituer le point de départ et le but de pourparlers. Mais, quand il s'agit de questions concrètes, de points qui sont d'une importance décisive pour nous et nos alliés, on remarque moins cette volonté de paix. Nos adversaires ne veulent pas anéantir l'Allemagne. Mais ils souhaitent ardemment annexer des parties de notre pays et des pays de nos alliés. Ils parlent avec considération de la situation de l'Allemagne. Mais, en même temps, ils laissent voir toujours qu'ils sont persuadés que nous sommes des coupables qui doivent expier leur faute et promettre de s'amender.

C'est ainsi que parle un vainqueur à un vaincu, c'est ainsi que parlent ceux qui ont toujours considérés les dispositions que nous avons manifestées en faveur de la paix comme un indice de faiblesse. Il faut que les chefs de l'Entente abandonnent ce point de vue et ces illusions. Pour leur faciliter cela, je leur rappellerai quelle est la situation réelle. Puissent-ils m'écouter et me comprendre.

Notre situation militaire n'a jamais été aussi favorable qu'à l'heure actuelle. (Appl.) Nos chefs militaires de génie regardent vers l'avenir avec la même certitude de la victoire. A travers toute l'armée, parmi les officiers comme parmi les soldats, souffle le même esprit belliqueux. Laissez-

moi vous rappeler la parole qui a été dite dans cette assemblée le 29 novembre : « Nos dispositions à la paix, si souvent manifestées, l'esprit de réconciliation dans lequel sont contenues toutes nos propositions ne doivent pas être, pour l'Entente, un blanc-seing lui permettant de prolonger la guerre indéfiniment. »

Si nos ennemis nous obligent à continuer la lutte, ils devront en supporter les conséquences. Si les gouvernants des puissances ennemies veulent réellement la paix, qu'ils revisent encore une fois leur programme ou, comme le disait M. Lloyd George, qu'ils soumettent leur programme à un second examen. S'ils font cela, et si ils nous présentent de nouvelles propositions, alors nous soumettrons, de notre côté, ces dernières à un sérieux examen, car nous n'avons pas d'autre but que le rétablissement d'une paix générale durable. Cette paix générale durable est impossible aussi longtemps que l'intégrité de l'empire allemand, la sécurité de ses intérêts vitaux et la dignité du pays ne seront pas garantis. Tant que ces conditions ne sont pas réalisées, il faut rester debout, calme, et attendre.

Sur ce but, messieurs, nous sommes unanimes. (Vifs appl.) Des divergences peuvent se produire quant aux méthodes et aux modalités. Mais laissons tous de côté ces divergences, dans les circonstances actuelles. Ne nous querellons pas sur des formules qui seront toujours insuffisantes devant la marche rapide des événements mondiaux. Tenons-nous en dehors de ce qui divise pour fixer nos regards sur le but commun : le bien de la patrie. Soyons unis, le gouvernement et le peuple, et nous serons victorieux.

Une bonne paix viendra. Elle doit venir. Le peuple allemand endure avec une patience admirable les souffrances et les fardeaux de cette quatrième année de guerre. Parmi ces souffrances et ces charges, je pense spécialement à celles des petits artisans et des fonctionnaires peu rétribués. Mais tous, hommes et femmes, veulent tenir et tenir jusqu'au bout. Ils savent ce que c'est que la politique et ils ne se laissent pas tromper par de belles paroles. Ils savent distinguer entre les réalités de la vie et les merveilles des beaux rêves. Un peuple pareil ne peut pas périr. Dieu est avec nous et il restera avec nous dans l'avenir.

Après le discours de Hertling

Le député du centre Trimborn approuve la déclaration du chancelier sur tous les points. Scheidemann s'est élevé contre les menées de la presse pangermaniste et annexioniste.

Il aurait mieux valu, dit-il, que la déclaration du 27 décembre 1917 des négociateurs de Brest-Litovsk ne se produisît pas. Je ne crois pas qu'elle ait été inspirée par von Kuhlmann et par le comte Czernin. Elle a fait naître l'apparence d'une équivoque. Le gouvernement devrait absolument s'affranchir de certains milieux. L'autorité militaire devrait s'occuper de ses seuls devoirs. Pas de généraux politiques ; pas de domination militaire. C'est ce qui a rendu plus difficiles les négociations avec la Russie.

La paix peut être rapidement conclue d'après les principes « pas d'annexion et pas de contribution ». Le discours de M. Wilson paraît s'y prêter. Les quatorze points de M. Wilson donnent la possibilité d'une entente. L'Alsace-Lorraine est allemande et doit rester allemande. La solution de la question de la Belgique exclura d'elle-même la question alsacienne-lorraine. L'heure des négociations avec l'Amérique et l'Angleterre est venue. Nous pouvons faire abstraction des coups de sonde venant de l'autre côté. On ne peut demander à personne en Allemagne d'accepter les conditions de M. Wilson. Des deux côtés on doit renoncer aux illusions.

Fischbeck, du parti progressiste populaire, déclare que le Reichstag soutiendra la politique du gouvernement concernant le droit de libre disposition des peuples et la renonciation aux annexions par la force. Ce droit devrait être reconnu aussi par l'Angleterre.

Le national-libéral Stresemann attaque l'Angleterre et se range derrière le général Hoffmann. Nous voulons tous la paix, dit-il, mais nous ne sommes pas responsables si nous ne l'avons pas obtenue plus tôt.

A la séance de vendredi, von Kuhlmann doit prendre la parole. (Voir aux dépêches.)

NOUVELLES SUISSES

Le soulier populaire. — Le soulier populaire fabriqué sous le contrôle de la Confédération atteindra un prix beaucoup plus élevé qu'on ne l'admettait en général. Ces chaussures étant toutes munies de clous, il est fort probable qu'elles ne conviendront pas à chacun. Les prix pour les genres soignés seront les suivants : Nos 22 à 26, 13 fr. 30 ; 27 à 29, 19 fr. 80 ; 30, à 35, 23 fr. 80 ; 36 à 39 (garçons), 30 fr. 40 ; 36 à 42 (dames), 30 fr. 80 ; 40 à 46, 36 fr.

La crise du papier. — Le Département suisse de l'économie publique a pris une décision ordonnant le séquestre de toutes les provisions de vieux papiers, ainsi que les déchets de papier et de carton. Ces marchandises sont destinées exclusivement à l'industrie suisse. Elles ne peuvent être ni aliénées ni transportées dans un autre dépôt sans le consentement du bureau de contrôle des matières premières à Bâle. Ne sont pas soumises au séquestre les quantités que les fabriques tiennent en dépôt chez elles pour leur propre usage et les quantités de vieux papier, déchets de papier et de carton des ménages privés. L'em

plus du vieux papier, déchets de papier et de carton pour la fabrication de l'article dénommé « briquet de papier » et d'articles similaires, ainsi que le commerce de ces articles, sont prohibés.

Les prix maximums sont fixés comme suit : déchets de papier ordinaires mêlés, 10 francs les cent kilos ; papiers imprimés à broyer (livres, journaux propres, catalogues), 12 francs les cent kilos ; papier écrit à broyer (manuscrits), 15 fr. les cent kilos.

Les chiffonniers peuvent majorer ces prix jusqu'à 5 francs par cent kilos. Cette décision entre en vigueur immédiatement.

SOLEURE. — Pour parer au renchérissement. — Le Grand Conseil a adopté les augmentations de traitements de renchérissement au personnel de l'Etat, contre 1,525,000 en 1917. Les allocations de renchérissement seront : pour les employés et fonctionnaires mariés, de 840 fr., au lieu de 340, plus 40 fr. par enfant au lieu de 30 fr. ; pour les célibataires de 420 fr., au lieu de 170.

BALE. — Allocations. — Le Grand Conseil a voté un crédit de 3,150,000 francs pour allocations de suppléments de renchérissement au personnel de l'Etat, contre 1,525,000 en 1917. Les allocations de renchérissement seront : pour les employés et fonctionnaires mariés, de 840 fr., au lieu de 340, plus 40 fr. par enfant au lieu de 30 fr. ; pour les célibataires de 420 fr., au lieu de 170.

JURA BERNOIS

PARTI SOCIALISTE DU JURA-SUD

Dimanche 27 janvier, à 2 heures après-midi, au Cercle ouvrier, à St-Imier, assemblée des socialistes du Jura-Sud.

Tractanda : Aperçu de la situation politique dans le Jura. Tous les hommes de confiance, tant du Jura-Sud que du Jura-Nord, y sont cordialement invités. Nos deux camarades Emile Ryser et Achille Grosperre seront parmi nous.

Comité directeur.

PORRENTROY. — Vol de farine. — Le guet-de-nuit a arrêté une de ces dernières nuits des jeunes gens conduisant une voiture à bras dont le contenu parut suspect à l'agent. Celui-ci découvrit, cachée sous des couvertures, de la farine que les garnements avaient volée à M. Riche, meunier au Pont-d'Able.

Les vols ont dû durer un certain temps, car M. Riche estime à 600 kilos la quantité de farine qui lui aurait été dérobée. Les coupables ont fait des aveux.

MOUTIER. — Assemblée populaire préparatoire. — Ce soir, à 7 h. et demie, à la salle des catéchumènes, assemblée populaire préparatoire, sur la révision du règlement municipal, avec le concours de M. Bourquin, professeur à Porrentruy, qui développera le principe de la proportionnelle.

Que chacun s'engage à la fréquenter et à la recommander à ses concitoyens.

RENAN. — Assemblée de commune. — L'assemblée générale annuelle de la commune aura lieu lundi 28 janvier, à 1 h. et demie de l'après-midi.

Tous les camarades du parti et du Cercle sont avisés que par une décision prise en assemblée générale du parti socialiste de samedi dernier, il a été décidé de prendre position pour les élections concernant le renouvellement du Conseil communal.

L'assemblée du parti a proposé à l'unanimité la candidature de nos deux camarades, Louis Richardet, conseiller sortant et Emile Perrenoud-Monnier.

Il est temps que le parti socialiste soit représenté équitablement au Conseil communal. Jusqu'ici, sur 11 conseillers, il y avait un seul de nos camarades. Proportionnellement, nous aurions droit à 4 conseillers. Ce serait encore modeste. Comme il n'y a que deux sièges vacants, nous les revendiquons de droit et nous espérons cette fois réussir. Pour cela, il faut que tous les camarades fassent leur devoir et sacrifient une après-midi, car c'est le seul moyen de réussir.

Nos adversaires, eux, y seront en grand nombre, afin de faire passer leurs propositions. Que chaque camarade comprenne donc qu'il dépend de lui, de sa présence à l'assemblée, pour que nos camarades passent au Conseil.

Faisons voir à notre Conseil bourgeois qui a maintenu l'assemblée générale annuelle un après-midi, afin que les ouvriers ne puissent y assister — car il est certain que les camarades travaillant en fabrique ou hors de la localité, ne peuvent y assister sans perdre une demi-journée — que nous sommes prêts à ce sacrifice pour le bien de la classe ouvrière. Nous voulons aussi avoir un mot à dire dans la destinée de notre commune et dans notre Conseil communal, où tant d'intérêts nous touchent sont en jeu.

Allons, camarades, tous debout, lundi après-midi. Faites tous votre devoir et espérons que ce sera la dernière fois que l'assemblée générale de commune aura lieu un après-midi de semaine. Ce procédé antidémocratique doit disparaître.

Que chacun vote pour nos deux camarades, Louis Richardet, conseiller sortant et Emile Perrenoud-Monnier, nouveau.

Un prolo.

CANTON DE NEUCHÂTEL

FLEURIER. — Prud'hommes. — Jeudi 24, dans le local du Foyer, les électeurs ouvriers fleurisants étaient convoqués pour élaborer les listes de prud'hommes, dont l'élection tacite de novembre dernier fut déclarée nulle pour vice de forme. Une vingtaine de citoyens répondirent à l'appel ; les citoyennes brillèrent par leur absence, malgré la convocation parue et dans le « Courrier » et dans la « Senti ».

Les listes ont été modifiées et complétées en y ajoutant les noms de quelques dames ; il est certain que nous aurions trouvé plus de candidates si ces dames s'étaient fait représenter. L'assemblée a

décidé de demander au Conseil communal de ne pas procéder à des élections tacites, pour permettre aux dames qui ont le droit de vote pour ces élections, de manifester leur volonté de citoyennes et d'électrices. Mesdames, nous vous faisons la révérence et vous invitons à l'urne bien cordialement.

LE LOCLE

Mort de M. Ch. Perregaux. — M. Charles Perregaux, directeur du Technicum, est mort jeudi soir. Né au Locle en 1859, il fut élève de l'École d'horlogerie, puis du gymnase de Berthoud, de l'Académie de Neuchâtel et va terminer ses études à Munich.

Pendant dix-sept ans, il enseigna les mathématiques à l'école secondaire de notre ville, et devint directeur de l'École d'horlogerie. Le Technicum fut ensuite son œuvre, et il le dirigea, dès le 1^{er} janvier 1903, jusqu'à sa mort. Il eut une grande activité dans beaucoup de domaines et écrivit dans plus d'une revue, entre autres dans le « Musée neuchâtelois ». Son œuvre la plus importante fut « Les Jaquet-Droz et Leschot ». Rappelons que c'est lui qui découvrit les automates de Jaquet-Droz en Allemagne et les fit revenir en Suisse.

Conseil général du Locle

Séance du vendredi 26 janvier 1918

Impôt progressif. — Le Conseil communal présente un projet sur l'application de cet impôt pour 1918.

Par ce rapport, le C. C. propose que l'on parte des taux appliqués jusqu'à présent ; de ce côté-là, il n'y aurait pas dégression pour les petits contribuables, pour aboutir au taux maximum de 6 pour mille et pour cent, tant sur la fortune que sur les ressources. En tenant compte des sommes à défalquer sur les ressources, 800 fr. pour frais de ménage et 400 fr. par enfant, la mieux-value est supputée pour 1918 à fr. 98,526, les recettes fiscales supputables s'élevant à fr. 410,276, tandis que les comptes de 1913 établissent une recette de fr. 311,750.

Après discussion, toute la question est remise à l'étude d'une commission spéciale composée de 11 membres.

Tarif lumière électrique. — Le Conseil communal rapporte pour répondre à la motion du groupe socialiste développée à fin 1916, par laquelle ce groupe demandait que les prix de la lumière pour les lampes de cuisine, et de chambres de ménage soit réduit. Le Conseil communal propose que le Conseil général ne donne pas suite à cette motion.

Les socialistes demandent que l'on remette cette question à une commission. Une longue discussion s'en suit, puis le Conseil général décide de remettre cela à une commission de 7 membres.

Prix du gaz. — La commission spéciale propose de fixer le prix du mètre cube à 35 cent. pour le gaz civil et 42 cent. pour le gaz industriel, et de répartir le gaz en tenant compte du nombre de personnes en ménage. Une personne aurait droit à 14 mètres cubes ; 2 personnes, 19 mètres ; 3 personnes, 23 mètres ; 4 personnes, 27 mètres ; 5 personnes, 31 mètres ; 6 personnes, 35 mètres, etc. Ces prix entreraient en vigueur le 1^{er} février 1918. Si la consommation qui résulterait de cette mesure est trouvée excessive en regard de la houille qui peut être distillée, le Conseil communal pourra réduire la part de chaque consommateur du 10 pour cent.

Ces propositions sont acceptées. Séance levée à 10 heures et demie.

LA CHAUX-DE-FONDS

Soirée familière de la commission de la Vente

Nous rappelons à toutes les collaboratrices de la Vente la soirée familière organisée pour samedi soir au Cercle ouvrier, par la commission. Nous leur rappelons que leur présence, à toutes, est indispensable et qu'un cordial accueil les attend.

Porcs et salopettes

On nous écrit :
Votre collaborateur a peut-être été bien intentionné, mais il s'est cependant fourvoyé. L'élevage de porcs fait par le chef de dépôt et par un employé est connu par tous leurs collègues et ne donne lieu à aucun abus d'aucun genre. Tout se passe au grand jour et il est fort heureux, par les temps qui courent, que deux employés des C.F.F. puissent mettre à profit leurs heures de loisir pour élever des porcs.

Note de la Réd. — Notre correspondant était surtout outré de la punition infligée à l'employé qui avait procédé à un nettoyage. Quant à nous, nous pensons qu'il aurait fallu montrer moins de rigidité dans ce cas-là. Nous ne voudrions pas, d'autre part, que des employés ayant la paye dérisoire de nos employés des C.F.F. puissent être contrariés dans un travail de quelque rapport pendant leurs loisirs. On ne saurait que louer des pères de famille songeant à améliorer l'ordinaire de la maison.

Fonds des ressortissants

Pendant l'année 1917, ont été naturalisés 97 étrangers, qui ont payé, de ce chef, 10,425 fr. à la commune. On sait que ces ressources sont versées au fonds des ressortissants.

Aux recettes, il faut ajouter 55 fr. de dons, 685 francs fournis par les droits perçus pour l'usage du Temple national, 1,455 francs sur les représentations théâtrales, 2,409 fr. 50 sur les représentations cinématographiques, et 220 fr. de ressources diverses, soit 4,824 fr. 50, ou francs 15,249.50 au total. La fortune du fonds, qui était de 1,063,995 fr. 50 en décembre 1916, se trouve être, en décembre 1917, de 1,079,245 francs. Sur cette somme, 909,725 fr. 60 sont représentés par 44 titres hypothécaires, 70,000 par l'immeuble Banneret 2, et 99,519 fr. 40 par des titres.

Grande soirée dansante

Le F.-C. Floria-Sports organise une grande soirée dansante au Stand le dimanche 27, à 2 heures après-midi. Il y aura, je vous prie, l'orchestre Gabriel ; l'entrée est libre et Floria invite cordialement les membres et les amis de la société. On ne saurait être plus galant !

Cercle ouvrier

N'oublions pas que c'est demain, dimanche, le grand concert offert aux membres du Cercle et à leurs familles par les camarades Jules Bür, René Blum, Marcel Itten. Il n'est pas nécessaire de faire l'éloge de ces camarades ; chacun les connaît. En plus, il y aura orchestre. Cordiale invitation aux membres du Cercle. Prière de se munir du journal l'Ouvrier.

Un peu cher, votre thé...

Quelques soldats nous écrivent de Cortébert :
Dimanche dernier, nous sommes allés en balade jusqu'en votre ville et nous l'avons trouvée charmante. Mais nous ne pouvons vous cacher que le renchérissement de la vie nous y est apparu sous un jour un peu extrême.

Vers cinq heures, et après avoir déambulé dans vos rues, nous sommes entrés dans une pâtisserie manger quelques pièces et boire une tasse de thé.

L'addition nous a quelque peu suffoqués. Pour trente pièces, on nous a demandé 6 fr., et, pour cinq tasses de thé, grosses comme un dé, 4 fr. 50 !

Est-ce à la rue Léopold-Robert seulement que l'on réclame de tels prix, et cette pâtisserie n'est-elle peut-être pas destinée à d'humbles pioupioux ?

Note de la réd. — Nous ne savons dans quel établissement ces gars se sont rendus et leur conseilons, pour une autre fois, de se rendre tout simplement dans un café de tempérance ou au Cercle ouvrier. Là, le verre de thé ne coûte que 15 cent.

Rapports de gestion

Une centaine d'exemplaires de l'exercice 1916 sont encore disponibles et peuvent être obtenus à la Caisse communale, Hôtel Communal, rue de la Serre 23, deuxième étage.

Eglise nationale

La collecte annuelle en faveur de la caisse centrale se fera, au moyen de pochettes, dimanche 27 courant, au grand Temple, au culte du matin.

Cultes des Eglises nationale et indépendante.
Déférant au vœu pressant du Conseil communal, et dans un esprit de bonne entente, les Eglises nationale et indépendante de la ville ont décidé de ne plus chauffer qu'un temple chaque dimanche, jusqu'aux fêtes de Pâques. On voudra bien consulter les annonces, pour voir de quelle manière les cultes ont été organisés. Nous recommandons à chacun de garder soigneusement ces annonces.

Cours missionnaire

A l'initiative de M. Ph. Delord, ancien missionnaire à Maré, un cours de quatre jours a été organisé dans notre ville pour mettre devant le grand public les questions capitales de la Mission évangélique en terre païenne. Ce cours consistera en entretiens, l'après-midi, à 5 heures, au Presbytère indépendant (sujets : la femme indigène, l'enfant indigène, et les évangélistes et pasteurs noirs), puis en conférences, illustrées de projections lumineuses, le soir à 8 heures, dans la grande salle de la Croix-Bleue, sous la présidence de pasteurs des deux églises. Sujets : 1. Le problème humanitaire et social ; 2. Le problème éducatif ; 3. Le problème religieux ; 4. Pour les jeunes : les événements actuels et la Mission.

Le dimanche 3 février, cultes missionnaires des deux églises, et le soir, au Temple indépendant, conférence intermissionnaire de clôture : Notre part dans l'action.

A la Croix-Bleue

Comme ces dernières années, le Groupe littéraire de la Croix-Bleue a le plaisir d'informer son nombreux public qu'il organise deux soirées littéraires et musicales les lundi 28 et mardi 29 janvier 1918. Chacun se souvient du succès obtenu en avril dernier avec la pièce intitulée « Thérèse ou l'Orpheline de Genève ». Aussi nous osons espérer que ces deux soirées seront une continuation de ce succès. Au programme figure un drame en deux actes « Un médecin de campagne » et une comédie en un acte, « M. Thomasso, mon genre », clôturera la soirée.

Pendant les entr'actes, nous aurons le plaisir d'apprécier l'orchestre « Les Amis ».

Les cartes sont en vente chez tous les membres du Groupe littéraire et dans les dépôts énumérés aux annonces.

Dernière Heure

Le discours de Kuhlmann

BERLIN, 25. — Voici le résumé donnant les déclarations les plus essentielles du discours de Kuhlmann :

La Russie proposa la paix générale

Notre politique, à Brest-Litovsk, se base sur la création d'une Pologne indépendante. Concernant la politique qui définit nos intérêts spéciaux dans les Etats occidentaux de l'ancien empire russe, j'ai eu les documents du printemps 1917, donc du temps de Bethmann-Hollweg, qui établissait. Cette politique est en rapport avec celle de la Pologne. Lorsque j'ai pris mes fonctions, elle avait été fixée déjà par les autorités compétentes. Par son radiogramme, la Russie avait proposé uniquement une paix générale. Les Russes étaient liés par le traité de Londres et pensaient qu'ils ne pourraient négocier séparément avec nous que si l'Entente la dégageait des engagements pris par une attitude intransigeante.

Les négociations donnèrent lieu à la note du 25 décembre, dans laquelle nous prenions position sur les propositions russes. On nous a reproché d'avoir laissé les vaincus faire des propositions. Il faut se rappeler que, dans son premier radiogramme, la Russie avait fixé certaines lignes directrices en face desquelles il fallait se prononcer. La Russie déclara que notre réponse pouvait, à ses yeux, servir de base à l'Entente pour discuter. Aucune réponse n'étant venue au bout de dix jours, la Russie se sentit libre de discuter avec nous.

La question des territoires russes occidentaux occupés, sur le désir des Russes, passa au premier plan. Hertling avait déjà déclaré que le droit de libre disposition devait leur être appliqué.

Changement de décor

Tandis que nous avions l'impression, pendant la première partie des négociations, qu'il régnait, du côté russe, une mentalité foncièrement bien disposée envers l'Allemagne ; tandis que, pendant cette même période, tous les membres de la délégation russe s'entretenaient très amicalement avec nous en dehors des séances, prenaient leurs repas en commun avec nous au Casino et permettaient ainsi de faire, sans aucun doute, avancer sensiblement les négociations par des échanges de vues non officielles, on a pu remarquer, dès l'arrivée de M. Trotsky comme chef de la délégation, un complet changement dans l'attitude de cette délégation. C'était comme le jour et la nuit. Ces messieurs russes se tenaient hermétiquement enfermés dans leur maison et ne se mêlaient plus jamais à nous, sauf pour les pourparlers officiels avec des sténographes et tout le matériel habituel. On n'admit même plus les conversations privées. De même, la manière d'agir dans les négociations, dont vous connaissez les détails, avait totalement changé. Nos adversaires cherchèrent davantage à obtenir des avantages tactiques que des résultats positifs.

Kuhlmann se lance ensuite dans une digression sur la Russie du tsar dont nous détachons ce qui suit :

« Les dirigeants russes savaient parfaitement combien leur situation était menacée. Si j'en crois les confidences d'une personnalité très compétente sur les affaires de Russie, la certitude qu'ils étaient les dirigeants russes d'opérer une diversion au moyen d'une grande guerre extérieure sous peine d'être engloutis par la révolution intérieure, a largement contribué à donner à la politique russe la direction qui aboutit à la guerre mondiale. »

Puis il dit quelles difficultés résultent de l'instabilité du pouvoir en Russie, en Finlande et en Ukraine.

Le droit de libre disposition

Von Kuhlmann soutient ensuite le paradoxe que le droit de libre disposition remonte à Bismarck. En ce qui concerne la réalisation de ce droit, dit-il ensuite, il n'existe ni un droit européen, ni un droit coutumier. Selon nous, il doit reposer sur le développement de ce qui existe déjà. Dans notre grand empire prospère, les lois électorales sont encore extrêmement divergentes. On écrit ce qui sera le seul véritable remède pour ces Etats limitrophes incomplètement développés au point de vue politique. La question n'est d'ailleurs pas capitale, car si nous pouvons nous entendre avec Trotsky sur les modalités de la votation finale, nous pourrions laisser de côté la question du caractère présomptif de la votation actuelle ; il pourrait maintenir son point de vue et nous le nôtre, le résultat final n'en serait pas changé.

Je suis fermement convaincu que nos négociations n'échoueront pas sur ce point.

Chez les travaillistes anglais

LONDRES, 25. — (Reuter). — La conférence travailliste de Nottingham a repoussé au milieu des acclamations, par 1,561,000 voix contre 794,000 une deuxième proposition invitant les membres du comité exécutif travailliste qui font partie du gouvernement à quitter le comité exécutif du parti.

Troubles à Berlin

LONDRES, 25. — Selon une dépêche d'Amsterdam à Reuter, le « British News », journal publié en anglais en Hollande, annonce de bonne source que des émeutes ont éclaté hier matin à Berlin. Un télégramme reçu d'Amsterdam par l'Exchange Telegraph confirme ces nouvelles : Des troubles se sont produits avant-hier et hier. Une foule de manifestants a parcouru les rues de Berlin demandant la paix à grands cris. Hier soir, on avait reçu à Amsterdam aucun journal berlinois à midi.

Désordres en Espagne

MADRID, 25. — (Officiel). — Un décret ordonne la suspension des garanties constitutionnelles dans la province de Barcelone, où les désordres prennent une tournure grave.

Notre service particulier

A L'ETRANGER

Le budget français

PARIS, 26. — Le budget pour 1918 concernant les services civils, prévoit pour 7,769,818 935 fr. de dépenses et 7,530,623,000 de recettes. L'insuffisance qui est de 239,194,105 sera couverte par les ressources qu'apportera l'application de certaines mesures fiscales nouvelles qui avaient été ajournées.

Les menaces de Scheidemann

BALE, 26. — Les journaux bourgeois relèvent avec colère les menaces de Scheidemann et même les exagèrent pour exciter les reprisailles gouvernementales. « La suppression du « Vorwärts » a été retirée aussitôt afin que le prolétariat ne soit pas convaincu qu'il doit recourir à d'autres moyens de défense. Quand les ouvriers commencent sérieusement à agir internationalement, on remarquera bientôt que les ouvriers allemands ne sont pas moins internationalistes que d'autres. »

Chez les socialistes de Hongrie

ZURICH, 26. — A la suite de l'attitude d'une partie de la classe ouvrière, la direction du parti socialiste de Hongrie a décidé de donner sa démission dans une assemblée de nuit. L'assemblée des hommes de confiance a voté un ordre du jour de confiance à l'unanimité et lui a demandé de rester en place. Le comité directeur a persisté dans sa décision.

Le tonnage détruit

BALE, 26. — On annonce officiellement qu'en décembre, les flottes de l'Entente ont perdu à la suite de l'activité des sous-marins 702,000 tonnes, ce qui porte l'ensemble des pertes à 8,958,000 tonnes.

La censure en Allemagne

BALE, 26. — Le socialiste indépendant Dittmann à la grande commission, déclare qu'on a interdit un appel de la fraction des indépendants parce qu'il contenait la phrase prononcée par Ebert à la Commission, disant que la classe ouvrière employerait tous les moyens pour obtenir la paix. Le major Grau déclare que le « Berliner Tagblatt » a été suspendu parce qu'il s'est placé résolument au côté des ouvriers autrichiens en émeute.

Vacarme au Landtag de Prusse

BALE, 26. — En sa séance du 24, le Landtag de Prusse a entendu le socialiste indépendant Hoffmann, qui a rappelé les événements d'Autriche et a déclaré que le moment était venu de ne pas laisser les pangermanistes diriger le chancelier. «Rappelez-vous les propos de Scheidemann à la grande commission du Reichstag: Nous étions à dix minutes de la catastrophe. (Seront-ils donc toujours à dix minutes? — Réd.) Si vous nous y conduisez, ne vous en plaignez pas ensuite. Le peuple est fatigué de poursuivre la guerre de cette façon.» A ce moment, ce fut un véritable vacarme qui interrompit l'orateur.

Après que quelques orateurs l'eurent combattu, Hoffmann reprit la parole: Depuis votre première décision, des événements qui comptent se sont passés, c'est l'émeute en Autriche. Les jours ont de la valeur actuellement: il faut compter avec la marche du mécontentement.

Là-dessus, nouveau vacarme, cris, interruptions. Le peuple est insensé à vos yeux, continue le Zimmerwaldien, mais il ne l'est pas aux nôtres. Ces mots sont accueillis par une véritable tempête d'imprécations.

Vacarme au Landtag de Saxe

BALE, 26. — Le socialiste Frässdorf, à la deuxième Chambre du Landtag saxon, a attaqué le télégramme adressé par le roi au Parti de la Patrie

et qui encouragea les annexionnistes. Il contesta hautement que le peuple saxon souscrive aux affirmations du roi. Les conservateurs l'interrompirent violemment. Les socialistes répondirent et on en vint aux mains. Frässdorf attaqua ensuite le gouvernement désireux d'introduire le vote plural qui donnerait quatre voix aux accapareurs et spéculateurs, tandis qu'un grand nombre de combattants des tranchées en seraient dépourvus.

Le ministre de l'intérieur prit sur lui toute la responsabilité du télégramme royal. Le vacarme recommença de plus belle quand le progressiste Brodauf appuya Frässdorf et déclara que le Parti de la Patrie était une plante empoisonnée. Le président voulut le rappeler à l'ordre parce qu'il accusa von Tirpitz de frivolité. Pendant cinq heures, ce fut un des débats les plus agités du Landtag saxon.

Changement de ministère anglais

BALE, 26. — On parle en Angleterre d'une prochaine modification du ministère anglais ensuite des changements intervenus dans la direction de l'armée.

Les exigences allemandes

PETROGRADE, 25. — Selon la «Vetchernaia Pochta», dans les milieux ukrainiens de Pétrougrade, on rapporte qu'après la dernière séance officielle tenue à Brest-Litovsk, au cours d'un entretien particulier, la délégation russe a demandé catégoriquement quelles étaient les exi-

gences définitives des Allemands. Le général Hoffmann, comme réponse, a déployé une carte et tracé une ligne partant du littoral du golfe de Finlande, à l'est des îles Moonsund, et allant à Walk, puis de là à l'ouest de Minsk, pour gagner Brest-Litovsk. Le général Hoffmann a déclaré: telle devra être la frontière russo-allemande.

Comme les délégués maximalistes demandaient quelle serait la frontière au sud-est de Brest-Litovsk, le général Hoffmann répondit: Cette question n'est plus de votre compétence, puisque nous établissons la ligne frontière avec le gouvernement ukrainien. Kamenev demanda alors: Et si nous refusons ces conditions? Le général Hoffmann répliqua d'un ton ferme: Alors, nous occuperons Reval dans huit jours.

Sur cette réponse, les délégués bolcheviki ont demandé à réfléchir, puis, peu après, ont proposé une suspension de dix jours. Les Allemands ont acquiescé mais en faisant remarquer que c'est le dernier délai qui puisse être accordé.

EN SUISSE

Il faut trouver 30 millions
BERNE, 26. — Le Conseil fédéral a besoin de s'assurer 100 millions pour 1918, afin de faire face aux achats de blé. Soixante-dix seront fournis par les mesures fiscales décidées ou à arrêter encore: timbre, alcool, tabac, etc.

On croit savoir que le Conseil fédéral aurait fait appel à de grands industriels, aux munition-

naires particulièrement, qui pourraient avancer 30 millions.

Réd. — Nous savions que jeudi soir, un groupe de munitionnaires de notre ville s'est occupé de cette affaire. Un d'entre eux avancera 2 1/2 millions, d'autres 200 et 100 mille francs.

Convocations

LE LOCLE. — Groupe d'études sociales. — Séance ce soir, à 8 heures, au local de la Jeunesse socialiste, Cent Pas 4, 2^{me} étage. Etude de: «Le collectivisme». Toutes les personnes qui désirent s'instruire y sont cordialement invitées.

— Groupe socialiste chrétien. — Dimanche 27 janvier, à 2 heures après-midi, rencontre aux Eplatures avec le groupe de La Chaux-de-Fonds. Départ du Locle à 1 h., rendez-vous devant le Temple allemand.

Lundi 28 janvier, étude à 8 heures du soir.

ST-IMIER. — Cercle ouvrier. — Nous invitons tous nos collègues à assister nombreux à l'assemblée générale convoquée pour lundi soir 28 janvier, à 8 h. et quart précises. Le choix et la nomination d'un nouveau desservant doivent intéresser chacun.

Avis officiels

Neuchâtel. — Carte de pain.

1^{er} Mars 15 CERCLE OUVRIER 1^{er} Mars 15
LA CHAUX-DE-FONDS 8929

Dimanche 27 Janvier 1918, dès 8 h. précises
Grand Concert
vocal et instrumental

donné par les camarades Jules Bür, Marcel Itten, René Blum, avec le bienveillant concours de M^{lle} B. L'Éplattener, pianiste, M. M. Brandt, flûtiste et d'un groupe d'orchestre.
Entrée: 30 cts. — Prière de se munir du journal L'Ouvrier.

Grande salle du STAND DES ARMES-RÉUNIES

Dimanche 27 Janvier 1918 8928
dès 2 heures après midi

GRANDE SOIRÉE
DANSANTE

organisée par le F.-C. FLORIA-SPORTS

Orchestre GABRIEL Entrée libre
Invitation cordiale aux membres et amis de la Société.

Cercle Ouvrier - St.-Imier

Lundi 28 Janvier 1918, à 8 1/4 h. précises du soir

Assemblée Générale

Nomination du nouveau desservant.

Un crime

ne saurait mieux éveiller votre curiosité que notre brochure sur l'hygiène intime, — prévoyance et cosmétique; — également instructive et précieuse pour dames et messieurs. — Demandez-en l'envoi, en joignant 1 fr. en timbres à votre lettre, à l'auteur, Dr A. Bimpage, Case Rhône 6303, Genève. OF1075G 7596

DANSE - MAINTIEN

M. ROULET, prof. 8850
Le prochain cours pour Demoiselles et Messieurs commencera dès le Mardi 29 janvier, dans la Grande Salle du Buffet de la Gare de l'Est
Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Restaurant sans alcool, M. E. Mairet, Place des Victoires ou chez M. Marcel Roulet, prof., Progrès, 103.

Palace - Neuchâtel Programme des 25, 26, 27 et 28 janvier
Dimanche 27 janvier, spectacle permanent dès 2 h.

Pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées par ses fidèles habitués, le PALACE a décidé de donner à nouveau, mais en trois semaines seulement, le film sensationnel qui triompha à Neuchâtel:

JUDEX
Reconstitution cinématographique du grand roman populaire de MM. Bernède et Feuillade
Publié par «Le Petit Parisien»
LE PLUS FORMIDABLE SUCCÈS DANS LE MONDE ENTIER
1^{er} épisode L'ombre mystérieuse 2^{ème} épisode L'expiation 3^{ème} épisode La route fantastique
Interprété par René CRESTE, le brave, l'audacieux, le chevaleresque JUDEX
Marcel LEVESQUE, l'inoubliable Cocanin — Yvette ANDREYOR, l'émouvante Jacqueline
BOUT DE ZAN, le gavroche Parisien

LES NÉGOCIATIONS DE BREST-LITOVSK
Grande actualité des tragiques événements russes 8926

Décolleur - remonteur Ecole des Travaux féminins

L'Exposition

des travaux exécutés pendant l'année s'ouvrira le samedi 2 février 1918, à l'HOTEL DES POSTES, grande salle de la Société des Amis des Arts.
L'exposition sera ouverte, les samedi, dimanche et lundi, les 2, 3, 4 février, de 2 à 9 h. du soir. P30170C 8903

Apollo NEUCHATEL

Programme du 25 au 28 janvier
LES Vacances de Jeannot
comédie jouée par des enfants

Ravengar!

Puissant roman d'aventures en 12 épisodes
Cette semaine, les trois épisodes suivants:
7. L'Ascension tragique
8. Les loups se dévorent entre eux
9. Le Manteau magique

Le tout du plus haut intérêt en 6 actes

Au prochain programme, les trois derniers épisodes:
10. La Motocyclette infernale.
11. Le Secret du Noir absolu
12. L'Heure de la justice 8927

Magasin de 8921

Soldes et Occasions

Grande Vente

Occasions exceptionnelles

Se recommande, Achille BLOCH, soldeur
10, Rue Neuve Place Neuve

On peut visiter le magasin sans acheter

Chaussures

Pour cause de départ très prochain toutes les marchandises en magasin seront soldées à des conditions très avantageuses.

L'agencement est également à vendre
Jean BALTERA.
Rue Léopold-Robert, 46

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ravitaillement

CARTE de PAIN
Distribution partielle

La distribution partielle des cartes de pain aura lieu au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville, les lundi et mardi, 28 et 29 janvier, de 8 h. du matin à midi et de 2 h. à 8 h. du soir.

Les personnes en possession d'une ou plusieurs cartes épuisées sont invitées à les échanger contre des cartes du mois de février. Se munir de la carte de légitimation. 8900
Neuchâtel, le 26 janvier 1918.
Direction de Police.

Messieurs les membres actifs, honoraires et passifs de la Société de Chant «La Pensée» sont avisés du décès de

Madame Adèle DESCOMBES
mère de Monsieur Charles Descombes, membre actif de la Société. (P-20740-C) 8934

Les membres actifs, passifs et honoraires de la société de chant Chorale L'Avenir sont informés du décès de

Madame Adèle Descombes
mère de notre camarade Henri Descombes, membre honoraire de la société. 8931 Le Comité.

Les membres du Parti socialiste sont informés du décès de

Madame Adèle Descombes
mère de M. Henri Descombes, membre du Parti. 8932 Le Comité.

Madame veuve Adèle DESCOMBES, née Jacot
que Dieu a rappelée à Lui, jeudi 24 courant, dans sa 74^{ème} année, après une longue et cruelle maladie supportée avec courage et résignation.
La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 1918.
L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu dimanche 27 courant, à 1 1/2 h. de l'après-midi.
Selon le désir de la défunte, on est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, rue de la Paix 74. 8905
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Café de Tempérance
Rue du Temple 3, ST-IMIER
Bons repas à prix modérés
Café - Thé - Chocolat - Lait
On prendrait pensionnaires
GATEAUX DIVERS SANS CARTES
7331 Le nouveau tenancier,
Se recommande, F. Kilchenmann.

PERTES BLANCHES
L'ennemi de la femme. Traitement radical contre remb. de 3 fr. 50
Joindre 25 cts en timbres pour frais de port.
DROZ, Pharmacie, NEUCHÂTEL

Messieurs les membres actifs, honoraires et passifs de la Société de Chant et Mutuelle de L'Orphéon sont avisés du décès de

Madame Adèle Descombes
mère de Monsieur Henri Descombes, honoraire de la Société. Les Comités.

Monsieur Jules SANDOZ
Retraité C. F. F.

que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui vendredi, à 11 heures du soir, à l'âge de 59 ans 8 mois, après une courte et pénible maladie, supportée avec résignation.
La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 1918.

L'enterrement, sans suite, aura lieu lundi 28 courant, à 1 1/2 h. de l'après-midi.
Domicile mortuaire: Rue du Progrès, 89 a.
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. 8905
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Deuil - Panier Fleuri
Modèles de Paris
Chapeaux en crêpe - Chapeaux en grenadine
HAUTES NOUVEAUTÉS
Prix sans concurrence - Voyez les étalages

Café de Tempérance
Rue du Temple 3, ST-IMIER
Bons repas à prix modérés
Café - Thé - Chocolat - Lait
On prendrait pensionnaires
GATEAUX DIVERS SANS CARTES
7331 Le nouveau tenancier,
Se recommande, F. Kilchenmann.

Que ta volonté soit faite.
Repose en paix.
Madame veuve Jules Sandoz; Madame et Monsieur A. Roulet-Sandoz et leurs enfants, Fernand et Denise; Mademoiselle Berthe Sandoz et son fiancé Monsieur Willy Landry; Monsieur Fernand Sandoz et sa fiancée Mademoiselle Emilie Jeanrenaud; Mademoiselle Louise Sandoz; M^{lle} Vve Louis Sandoz et famille; à Lausanne, ainsi que les familles Sandoz, Robert, Wuaflin, Perret, de Siebenthal, Friedli et Zoppis, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle, cousin et parent,
Monsieur Jules SANDOZ
Retraité C. F. F.
que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui vendredi, à 11 heures du soir, à l'âge de 59 ans 8 mois, après une courte et pénible maladie, supportée avec résignation.
La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 1918.
L'enterrement, sans suite, aura lieu lundi 28 courant, à 1 1/2 h. de l'après-midi.
Domicile mortuaire: Rue du Progrès, 89 a.
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. 8905
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CINEMA PALACE LA CHAUX-DE-FONDS **CINEMA PALACE**
Samedi - Dimanche - Lundi

LE FIACRE N° 13 II^{me} épisode : JEAN JEUDI

Le passé de Monique
Grand drame réaliste en 4 actes
Interprété par les artistes de Judex

Cours missionnaire public
du 30 janvier au 3 février 1918
Sujet : *Quelques problèmes missionnaires*
Du mercredi à samedi, chaque jour à 5 h. : Grande salle du Presbytère : Entretiens familiaux. — à 8 h. : Grande salle de la Croix-Bleue : Conférences.
Le samedi 2 février, à 8 h. : Réunion spéciale pour toute la jeunesse.
Dimanche 3 février : Dimanche missionnaire, cultes et conférence au Temple indépendant.
Un programme détaillé sera distribué 8924 Invitation cordiale à chacun

LA SCALA
La Chaux-de-Fonds

Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi

Les 890A
trois derniers épisodes de

RAVENGAR

Avis au public

Les Associations, Négociants et Artisans de la Ville, qui ont adopté le principe de la

Réduction de la durée des crédits au délai maximum de trois mois et dont la liste a été publiée dans nos journaux locaux à fin avril 1917, rappellent cette décision à leur honorable clientèle et au public, en les priant de bien vouloir réserver bon accueil à leurs relevés de comptes trimestriels de FIN JANVIER courant.

Acheveurs d'échappements
Finisseurs pièces 13 lignes
sont demandés de suite
Fabrique Grunfeld
Parc, 110 8842
On s'abonne à toute époque à LA SENTINELLE

Office du Travail (Arbeitsamt)
Téléphone 12.31 - Léopold-Robert, 3 8870

Le bureau informe MM. les industriels, négociants et chefs d'ateliers ayant besoin de personnel, ainsi que tous les ouvriers et ouvrières en quête de travail, n'importe quelle profession, que le bureau se tient à leur entière disposition.

Enchères publiques

aux Grandes - Crosettes

Le lundi 28 janvier 1918, dès 2 heures après-midi, l'Office soussigné procédera à la Malakoff à la vente aux Enchères publiques d'un camion automobile avec accessoires, d'un bobsligh à 8 places et d'un char à pont.
La vente aura lieu au comptant.
(P-30077-C) Office des Faillites :
Le préposé :
8916 A. CHOPARD.

Ressorts

Deux finisseurs sérieux et capables seraient engagés par la Fabrique H. Maury-Lory, Soleil 11. S'y adresser. 8918

Fabrique „RYTHMOS“ Parc 107, places disponibles pour

Régleuses Breguet

grandes et petites pièces. 8902

Graveur pouvant mettre la main à tout, pour qualité soignée, est demandé de suite chez Rubattel-Weyermann S. A., rue du Parc 103. 8885

Peintre sur émail. On demande jeune fille connaissant un peu le dessin, comme apprentie peintre sur émail. Place d'avenir. — S'adr. chez M. G. Calame. Parc 94. 8917

Sonneries de cloches

Ensuite des mesures prises d'un commun accord par les paroisses nationale et indépendante en vue d'économiser le combustible, la population est informée que les dimanches 27 janvier, 3, 17, 24 février, 3 et 10 mars, les cloches des temples seront sonnées de 8 heures trois quarts à 9 heures pour le premier culte; de 10 heures à 10 heures un quart pour le second culte et de 11 heures quinze à 11 heures vingt pour le culte des enfants de l'école du dimanche.
Les dimanches 10 février et 17 mars, un culte en commun sera célébré et les sonneries se feront de 9 heures à 9 heures cinq et de 10 heures à 10 heures un quart.
La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 1918.
8920 Conseil communal.

CULTES

des Eglises Nationale et Indépendante
du 27 Janvier au 17 Mars 1918

- I. CULTES**
- 27 Janvier, au Temple national.**
8 3/4 h. Eglise indépendante.
10 h. Eglise nationale. (Collecte)
- 3 Février, au Temple indépendant.**
8 3/4 h. Eglise nationale.
10 h. Eglise indépendante.
8 h. soir. Culte en commun. (Missions)
- 10 Février, au Temple national.**
10 h. Culte en commun.
- 17 Février, au Temple indépendant.**
8 3/4 h. Eglise nationale.
10 h. Eglise indépendante. (Collecte)
- 24 Février, au Temple indépendant.**
8 3/4 h. Eglise nationale.
10 h. Eglise indépendante. (Collecte)
- 3 Mars, au Temple national.**
8 3/4 h. Eglise indépendante.
10 h. Eglise nationale.
- 10 Mars, au Temple national.**
8 3/4 h. Eglise indépendante.
10 h. Eglise nationale.
- 17 Mars, au Temple indépendant.**
10 h. Culte en commun.
- Les heures indiquées sont celles du commencement de la sonnerie des cloches.

II. Catéchismes et Ecoles du dimanche
Tous les dimanches:
Catéchisme national à 9 h. à la Croix-Bleue.
Catéchisme indépendant à 10 h. à la Croix-Bleue.
Ecoles du dimanche nationales à 11 1/4 h. dans le temple où ont lieu les cultes des adultes.
Ecoles du dimanche indépendantes à 11 h. à la Croix-Bleue.

III. Réunions du soir
Eglise nationale à 8 1/4 h. : Petite salle du Temple de l'Abeille, le dimanche soir dans la règle.
Eglise indépendante à 8 h. : Salle du Presbytère, le dimanche et le jeudi. 8907

Les membres des deux Eglises sont invités à découper et à conserver cette annonce.

Grande Salle de la Croix-Bleue
Portes : 7 1/2 h. Rideau : 8 h. précises
Lundi 28 et Va di 29 Janvier 1918

Soirées littéraires et musicales
organisées par le Groupe littéraire de la Croix-Bleue avec le bienveillant concours de l'Orchestre - Les Amis - Mise en scènes et décors nouveaux. — Direction : M. G. HEUSSI

PROGRAMME :

1. Un médecin de campagne, drame en deux actes.
2. M. Thomasso, mon gendre, comédie en un acte.

Entrée : 50 cts. - Réservées : 1 fr. - Enfants : 30 cts.

Cartes en vente chez M. WITSCHI-BENQUEREL, magasin de musique, Léop.-Robert, 22; M. MAIRET, café de tempérance, Place des Victoires; M. VON KÄNEL, N.-Droz 143; M. BISANG, coiffeur, Numa-Droz 23; M. FELLMANN, Numa-Droz 105. Chez le Concierge de la Croix-Bleue et le soir à la Caisse.

Lire

LA FEUILLE
Journal du matin

Parait alternativement sur 2 et 4 pages

Chaque matin les dernières nouvelles de la nuit, leur commentaire au point de vue suisse, et un dessin de dernière heure par le maître belge Franz Masereel.

LA FEUILLE est un journal d'idées, de libre discussion et de documentation. Elle s'efforce d'étudier d'une façon objective, inspirée par le souci d'une bonne entente interconfédérale et d'une scrupuleuse équité internationale, toutes les tendances nouvelles dont sortira l'Europe de demain. LA FEUILLE analyse toutes les opinions d'une façon courtoise. P380X 8914

Blanc

Avis : Les marchandises mises en vente sont exclusivement réservées à notre clientèle et ne seront en aucun cas déléguées à des intermédiaires ou revendeurs; aussi la maison se réserve, le cas échéant, de limiter les quantités.

Grande Vente Annuelle

Lingerie - Toilerie - Trousseaux, etc.

Samedi 2 février 1918

et jours suivants

Voyez nos 8 vitrines spéciales

Voyez nos 8 vitrines spéciales

Notre grande Vente de Blanc débutera samedi le 2 février. De grandes quantités de marchandises de premier choix seront mises en vente; la plupart de celles-ci ont été achetées depuis longtemps et auraient dû nous parvenir pour notre précédente Vente de Blanc. De ce fait elles constituent, par suite des hausses considérables et constantes des matières premières, une occasion hors ligne.

Les Hôtels et Pensions trouveront un intérêt tout particulier à cette vente!

Comparez nos Prix et Qualités!

Toute commande par écrit sera expédiée par retour du courrier contre remboursement!



Soc. Anonyme des Grands Magasins

GROSCH & GREIFF La Chaux-de-Fonds



Dans l'élevage bovin Les affirmations d'un agriculteur

Nous venons de parcourir le quatrième fascicule de la dix-huitième année de l'annuaire agricole suisse publié par le Département suisse de l'économie publique, et y avons trouvé un article des plus intéressants de M. G. Luthy, gérant de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge.

Ouf ! Quelle entrée en matière ! Il fallait bien, cependant, que je commence ainsi, afin qu'on ne puisse pas suspecter de partialité au détriment des paysans les quelques citations que j'en tirerai.

« Jusqu'à cette année, les éleveurs n'avaient pas été touchés par les mesures restrictives prises par les autorités... »

Hélas oui, c'est vrai, c'est trop vrai, car les autorités ne prennent des mesures pour défendre le consommateur que lorsque c'est trop tard, quand les bénéfices sont réalisés, quand les prix sont surélevés. Nous trouvons d'ailleurs quelques lignes plus bas, la confirmation que les autorités auraient pu et dû agir plus tôt :

« ...On devait s'attendre, en effet, vu la mauvaise qualité des fourrages récoltés en 1916, à un manque total de bétail gras vers le printemps. La pénurie, dès le commencement de février, a été provoquée, entre autres aussi, par l'augmentation des troupes mises sur pied à la fin de janvier. »

C'est pourquoi le Conseil prit des mesures... en avril !

Voici un autre aveu qui condamne catégoriquement notre admirable régime bourgeois :

« A mesure que la pénurie de bétail se faisait sentir, surgirent de toutes parts des personnes qui, attirées par l'amour du gain, se faisaient, d'un jour à l'autre, marchands de bestiaux. »

Avons-nous jamais dit autre chose ? M. Luthy continue :

« Il était FACILE, VRAIMENT, DE GAGNER DE L'ARGENT à ce moment-là, puisque les prix augmentaient avec une facilité extrême... »

Eh oui, c'était le moment où nous dénoncions les exportations comme source de renchérissement pour tous, et d'enrichissement pour quelques-uns.

Le département de l'économie publique est bien bon de nous l'apprendre aussi. Plus loin, nous trouvons encore :

« On ne réussit cependant pas à arrêter la hausse des prix ; aussi le service de ravitaillement pour l'armée s'est-il vu dans la nécessité d'augmenter également les prix. »

Suivez ces faits, cet enchaînement. C'est typique. Le Conseil fédéral ouvre les portes à l'exportation. Il y a baisse de fourrage. Il ne prend aucune mesure. Il laisse éclater la crise. Les prix montent. On réalise de gros bénéfices. La Confédération est obligée de payer plus cher. Quand tout cela est fait, on prend un arrêté.

Gagnait-on vraiment de l'argent tandis que la classe ouvrière était excédée par des prix inabordablement et se nourrissait moins bien ? Au dire de certains journaux bourgeois, les organes ouvriers ont beaucoup exagéré. Ecoutez ce que dit M. Luthy :

« Nous n'avons pas lieu de nous apitoyer sur le sort des marchands de bétail. Ceux-ci ont fait leur péculé ; aussi ne peut-on exiger que, pour leurs beaux yeux, les consommateurs soient obligés de payer la viande à un prix plus élevé que celui qui peut être raisonnablement demandé en présence des réserves qui se trouvent au pays. L'esprit de mauvaise humeur qui se manifeste depuis un certain temps parmi les bouchers contre les marchands, lesquels, avant le 13 avril, arrivaient parfois à gagner quelques centaines de francs par tête, est compréhensible. Qu'on n'oublie pas, d'ailleurs, que les bouchers font souvent le commerce du bétail et qu'ils devraient parfois s'en prendre à eux-mêmes. »

Voilà qui est clair, et ce qui est surtout clair, c'est que le consommateur est volé. Rappelons aussi que, de toutes parts, des personnes s'étaient faites marchands de bestiaux.

M. Luthy nous fournit encore un exemple très caractéristique de la disposition que le Conseil fédéral a d'arriver toujours trop tard.

« Par décision du 7 juin 1917, dit-il, le département fédéral de l'économie publique a conféré au service fédéral de ravitaillement en bétail de boucherie le droit d'exproprier du bétail de cette catégorie. Heureusement que cet office n'a pas fait usage de ce droit, la décision ayant été rendue à une époque où les plus grosses difficultés de fourniture de bétail gras étaient surmontées. Le fait était dû, non pas à l'activité de cet office, mais à l'herbage abondant et nutritif dont nous avons heureusement été gratifiés cet été et qui était le bienvenu pour refaire et remonter nos troupeaux amaigris. »

Vers la fin de 1917, on recourut à l'abatage en grand pour la préparation des viandes frigo-

rifiées. On comprend les récriminations de ceux qui, au printemps, avaient payé cher ce qu'ils pensaient revendre plus cher encore.

« La baisse était inévitable, dit M. Luthy, les prix avaient atteint un niveau trop élevé et avaient donné lieu à des spéculations honteuses. Il fallait assainir le marché et revenir à une situation normale. »

Enfin, en septembre, l'autorité fédérale prit des mesures et fixa les prix maxima pour la viande de gros bétail appartenant à l'espèce bovine. Ce fut la fin de la hausse ; le prix fixé à 3 fr. 60 le kilo au maximum pour la viande de première qualité.

Le respecte-t-on ? C'est une autre affaire. En attendant, nous remercions M. Luthy pour les déclarations fort intéressantes faites en son rapport... quoique cela ne donne rien à manger à celui qui a faim. E.-P. G.

Ce que dit M. von Sprecher l'inventeur non patenté de la notion sur la neutralité

D'ailleurs, n'oublions pas la grande pensée de Schiller : « La vie n'est pas le premier des biens. » Si l'on veut être équitable, il ne faut pas considérer uniquement les horreurs, hélas trop réelles, de la guerre. Nous autres, soldats, nous avons tout lieu d'en voir aussi les côtés nobles. Le christianisme demande à l'homme un renoncement complet, le don de tout l'être à Dieu et au prochain. Le soldat ne témoigne-t-il pas, lui aussi, de la plus haute fidélité et de l'abnégation la plus belle lorsqu'il endure les privations, la souffrance et la mort pour ses camarades, son armée, sa famille, son pays ? Personne n'a un plus grand amour que celui de donner sa vie pour ses amis, a dit Jésus-Christ lui-même.

Loin de moi la pensée d'approuver les guerres de conquêtes, mais celui qui, dans un acte d'obéissance légitime aux autorités, se sacrifie pour protéger ses semblables et sa patrie, celui-là peut et doit le faire, à mon avis, le cœur joyeux et la conscience tranquille. Ce n'est donc pas en refusant de servir, mais en revenant aux enseignements de Celui qui a été donné au monde en ce jour de Noël, que nous arriverons à la coexistence paisible des hommes et des nations. Ceux qui prétendent atteindre ce but par un autre chemin sont de mauvaise foi ou les conducteurs aveugles d'un aveugle troupeau. Ce n'est pas non plus l'esprit allemand qui régénérera le monde, et pas davantage l'esprit suisse, français, anglais ou américain, l'esprit autocratique ou démocratique, mais seulement l'esprit de Celui dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire : l'esprit de Jésus-Christ, si le monde veut accueillir cet esprit et s'y soumettre.

Protégez-donc nos employés

On écrit à la « Gazette du Valais » :

Ces jours derniers, la police italienne d'Iselle a, de nouveau, fait soumettre, tout comme à des voyageurs profanes, les agents des C.F.F. à une visite personnelle des plus minutieuses, et cela aussi bien ceux qui ne font que d'assurer le service des trains de Brigue jusqu'à la gare d'Iselle que ceux qui ne font que venir depuis Domodossola à la même station pour s'en retourner immédiatement avec le même convoi. Ces procédés de la police italienne continuent, paraît-il, à causer la plus vive indignation dans le personnel des agents fédéraux au Simplon, cela d'autant plus que ceux qui sont obligés d'assurer ce service international ne peuvent plus circuler au delà de la gare d'Iselle et que, pendant toute la durée du stationnement, il leur est interdit de se réunir avec leurs collègues de Domodossola, et ils sont, en outre, l'objet de la plus rigoureuse surveillance de la part des carabinieri pendant tout l'arrêt des trains ; dès lors, ils ne comprennent pas que l'on puisse encore abuser de les faire passer à des visites personnelles, du moins ceux des agents qui ne font que traverser le grand tunnel pour s'en revenir aussitôt après avec la même formation du convoi voyageur. Le meilleur moyen de faire cesser de tels abus à l'égard du personnel suisse serait que nos administrations prennent des mesures pour restreindre ou même retirer complètement leurs services fédéraux à Domodossola, et cela aussi longtemps que pourra durer la guerre, car, malgré une vive sympathie pour la cause de l'Italie, dans cette guerre mondiale, il nous paraît injuste et inadmissible que l'on puisse continuer à faire subir de telles humiliations à des agents suisses qui ne font que de se rendre à Iselle pour assurer un service international garanti par des conventions et qui est aussi bien à l'avantage de l'Italie que de notre pays.

Les agents C.F.F. sont d'autant plus sensibles à cette mesure indiscrète que la police italienne ne possède pas toujours beaucoup de tact et de politesse à l'égard de ce même personnel suisse, c'est ce qui vexa le plus ces agents.

A tout péché miséricorde !

« Fumeur impénitent, je souffrais depuis longtemps du catarrhe chronique des fumeurs. Mais voici deux ou trois ans que je me sers des PASTILLES WYBERT-GABA, et je n'ai plus de maux de gorge, de toux, ni d'enrouement, et fume impunément plus que par le passé. »

R. P., à Berne.
On imite les Pastilles Wybert-Gaba, prenez-y garde lorsque vous en achetez ! Les véritables ne se vendent qu'en boîtes de fr. 1.25. 7517

Quelle effroyable fatalité !...
Le silence qui, parfois, suivait ses réponses, l'horripilait, l'angoissait.
Doutait-il de sa parole ?
Dans chacun de ces silences, qui lui semblaient des heures, dans le cerveau du juge au visage impassible, son innocence ou sa culpabilité se balançaient-elles ?... Vie... ou mort ?
Camille frissonnait.
A toutes les questions, il répondait clairement.
— Je ne m'en cache pas, répéta-t-il, ce soir-là, je suis resté deux heures à Beau-Séjour. J'ai quitté la villa à dix heures. Il n'était certainement pas dix heures un quart. A dix heures et demie, j'étais loin de Clamart.
— N'étiez-vous pas un habitué ?
— Si vous voulez. Oui, monsieur le juge, j'y venais de temps en temps... Heureusement pour moi, les trois dernières fois que je m'y suis rendu, je n'étais pas seul.
— Avec qui étiez-vous ?
— Avec un de mes amis.
— Son nom ?
— Je puis le donner sans crainte : Joseph de Saffray. Nous sommes revenus ensemble à Paris.
— Vous avez pu partir avec votre ami. Vous avez pu aussi y revenir seul.
Camille reprit un geste violent.
Il répondit, les mâchoires secouées :
— Le rapport médical a dû fixer une heure pour la mort. La venue de Clamart dans le centre de Paris et le retour à Clamart demandent un certain temps. Ce temps coïnciderait-il avec l'heure précisée ?
Les paupières du juge se rapprochèrent.
Il poursuivit :
— Cette carte trouvée sur la cheminé ?
— Elle prouve ce que je dis... que j'y suis allé, et non que j'y suis retourné.
— La personne assassinée recevait-elle d'autres hommes que vous ?
— Monsieur le juge, je l'ignore.
— Y a-t-il longtemps que vous la connaissiez ?
— Environ trois ans.
— Le soir du crime, n'avez-vous rien constaté d'anormal ?
— Saffray et moi, dans nos deux dernières visites, avons constaté une grande imprudence de la part de cette jeune femme. La porte extérieure, celle de la rue, ne fermait pas à clef. Nous le lui avons objecté. Elle devait faire venir le serrurier et l'électricien.
— Vous n'avez pas remarqué autre chose ?
— Non.
— Où avez-vous quitté cette femme ?
— Elle nous a accompagnés, comme d'habitude, jusqu'à la porte de la rue.
— N'avez-vous rencontré personne ?
— Personne.

— Il paraît que l'enclos est assez solitaire, rempli de charmillles.
— En effet.
— Pour vous, quelqu'un aurait-il pu se faulxer, dans la verdure... attendre voire départ ?
— Très facilement.
— N'avez-vous rien entendu ?
— Non.
— Rien vu ?
— C'eut été impossible. La nuit était très noire.
— D'après le rapport, il y a du sang à l'entrée, puis dans le vestibule.
Camille frémit.
— Et l'on supposerait que j'aurais eu ce courage !...
— Vous étiez porteur d'une canne à épée, paraît-il ?
Nyan eut le même mouvement qu'un instant auparavant.
Quelle atroce insistance !
On le torturait à plaisir !
Il répondit, nerveux :
— Oui, je l'ai toujours avec moi. Il est facile de s'assurer qu'elle n'a pas perpétré le crime, cette lame-là.
De temps en temps, l'homme de loi plongeait son regard dans celui de Camille.
Malgré la surexcitation causée par l'insistance énervante, malgré l'affolement du prévenu, la conviction du juge était la non-culpabilité de Camille.
— Il y a lieu à corroboration, dit-il.
— Vous pouvez interroger Monsieur de Saffray. Sa version sera la mienne.
... On n'ira pas jusqu'à supposer, je pense, qu'il y a une entente entre nous, puisque nous ne nous sommes pas revus depuis mon injuste arrestation.
Le greffier se leva, présenta un dossier succinct, ou plutôt un rapport fait quelques heures auparavant.
(A suivre.)

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

Pauv'gosse

PAR
Pierre DAX

(Suite)

Lui, qui, hier, n'avait qu'à commander pour que ses ordres fussent exécutés !...
Lui, au linge soigné, renouvelé chaque matin, se voir sur une couche cellulaire !
A la place du lavabo en marbre blanc, de la baignoire où, chaque jour, il se livrait à ses ablutions, une cruche !
Réellement, n'était-il pas fou ?
Lui, de Nyan, au Dépôt ?...
Le poing crispé, il se touchait le front.
Sa prunelle restait fixe, hagarde.
— Oui, j'ai commis une infamie, une lâcheté, un forfait !... Mais je n'ai pas assassiné une femme. Lydie ?... Oh ! Dieu !...
Madame de Nyan ne devait pas tarder à être renseignée.
Quelques personnes avaient vu Camille au moment où il s'entretenait avec les agents sous le hall du Cercle.
Des habitués en firent la remarque entre eux, gaiement.
Mais, le lendemain matin, les journaux disaient, à propos de l'assassinat de Clamart :
« Une arrestation a été opérée, maintenue. »
« Il se pourrait que la justice tienne l'assassin. »
« Vu la notoriété dont jouit l'inculpé, et vu aussi le manque de preuves palpables, le plus grand silence entoure l'arrestation. »
Nathalia n'avait pris connaissance d'aucun journal.
Lorsqu'elle se leva, le matin, sa femme de cham-

bre l'informa que M. de Nyan n'était pas rentré de la nuit.
— En êtes-vous certaine.
— Oui, madame. Monsieur n'a pas paru dans l'hôtel, depuis hier.
Nathalia ne se perdit pas en réflexions.
Certes, puisque l'intimité n'existait plus, puisque l'un et l'autre n'avaient de commun que le nom, puisque la séparation existait, puisqu'elle l'avait voulue, demandée, cette séparation, lui appartenait-il de se récrier contre des retards plus ou moins prolongés ?
L'habitude était prise.
Que Camille de Nyan rentrât à minuit ou à cinq heures du matin les paupières de Nathalia ne restaient point ouvertes dans la douce lumière du globe bleu-pâle de la veilleuse toujours allumée.
Elle n'avait plus les insomnies de la femme qui se torture en l'absence du compagnon de sa vie.
Son imagination et son cœur ne s'affolaient pas à la pensée d'infidélités conjugales.
La sérénité venait de l'indifférence.
Confiance et paix ! choses mortes pour eux.
En un mot l'absence à l'heure du retour, n'aurait pas amené ce qu'il est convenu d'appeler une scène, preuve d'amour.
N'en découle-t-il pas, toujours, de cet amoncellement de nuages qui se déversent en reproches amers, en pleurs quelquefois, un horizon plus bleu, un ciel plus pur ?...
La chambre nuptiale, temple sacré d'amour, n'est-elle pas témoin d'un nouveau déploiement de tendresses ?
Cependant, si le cœur de Nathalia était mort, la raison se dressait.
Etrange ! cette absence prolongée.
Etrange ! ce retard d'au moins douze heures.
Dès que le timbre vibrat, elle ouvrait sa fenêtre, se penchait dans la rue.
C'était l'heure des fournisseurs. Ils défilèrent tous les uns après les autres.
Camille ne vint pas.
Du reste, il devait avoir sur lui sa clef.
Enfantillage de sa part, cette surveillance dont elle voulait se défendre.
S'inquiéterait-il, lui ?
Intriguée, incapable néanmoins d'anéantir toute



Retards

Le remède le plus efficace est celui de l'Etablissement Vitis. Envoi contre remboursement, 3 fr. 85. Discretion absolue. 8454. Etablissement VITIS, case 5565, Neuchâtel.

Pharmacien - Chimiste

Diplômé suisse

traite toutes les maladies chroniques par les analyses d'urine, qui se font **gratuitement**.
Traite par tisanes.
S'adresser à M. CHASAN, Poste Fontaines (Neuchâtel). 8606
Discretion absolue!

Voies urinaires

Blennorrhagie, Cystite, Urétrite, Prostatite, guérison radicale par les **Capsules TIMEY**, balsamiques, le flacon 5 fr. 75. **Injection Prima**, antiseptique, le flacon fr. 2. Demandez brochure gratuite sous pli fermé et discret (joindre 10 cts. pour le port). 7681
Pharmacie de la Place Grenus, GENÈVE.

Guérison du P-16-U Goitre et des Glandes

par notre **Friction anti-goitreuse**, seul remède efficace et garanti inoffensif. Nomb. attest. — Prix: 1/2 flacon fr. 2.50, 1 flac. 4 fr. Prompt envoi au dehors par la

PHARMACIE DU JURA - BIENNE

Camille Droz

Herboriste-Botaniste 8632

Les Geneveys-sur-Coffrane

informe sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'il n'a établi ni à Neuchâtel ni ailleurs aucune succursale ni pied-à-terre. Prière de ne pas confondre et de toujours remarquer le prénom **Camille** ainsi que le domicile: **Villa des Tillons, Geneveys-sur-Coffrane.**

Apprenti coiffeur

On demande de suite un jeune homme libéré des classes, pour apprendre le métier de coiffeur-posticheur. — S'adresser chez M. J. Heimerding, rue Léopold-Robert 19. P20719 8887

AU PROGRÈS

LUNDI 28 JANVIER

et jours suivants

GRANDE VENTE ANNUELLE

de

BLANC

et

LINGERIE

8838

Malgré la rareté excessive de tous les tissus, nous avons toujours

LES ASSORTIMENTS LES PLUS IMPORTANTS ET LES PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Brasserie de la Charrière

Tous les samedis soir

TRIPES

Se recommande. 857
Jules WYLER.

Hôtel du Soleil

Rue du Stand 4

Toujours à disposition des organisations ouvrières, belle salle de comités ou assemblées.

Tous les samedi et dimanche, soupers. — Consommations de premier choix.

Se recommande,

Ed. HAFNER.

Café-Restaurant des

Chemins de Fer

Jaquet Droz 58, près de la Gare

Tous les lundis à 8 1/2 heures et samedis soir à 8 h.

Gâteau au fromage

toujours excellente saucisse vaudoise à la ration. 7345

Consommation de 1er choix

Magnifique orchestre p^r familles

Accordéon p^r amateurs

Se recommande.

Hôtel de la Poste

Tous les samedis soir à partir de 6 heures 7320

TRIPES nature

Se recommande, G. PERRIN, tenancier.

Plusieurs Poseurs-cadran

13 lignes

sont demandés de suite

Fabrique Grunfeld

Parc 110 8877

Achat - Vente 8830

Habits, souliers usagés

Magasin du coin. 1^{er}-Mars, 5.

inquiétude, elle voulut voir encore... sur une nouvelle vibration.

Une voiture de maître. La voiture de sa mère.

Une femme en sortit: madame de Latour.

A cette heure.

Nathalia rentra, ferma sa fenêtre. Qu'y avait-il ?

Sans préambules, madame de Latour monta directement chez sa fille.

Celle-ci était en costume d'intérieur, une robe de chambre mauve, coupée de velours noir.

F^{ve} cacha sa préoccupation.

Sa mère la dévisagea. D'un regard circulaire, elle fit le tour de la chambre.

Madame de Nyan avait recouvert son sang-froid.

— Comment cela va-t-il ?

— Très bien... et toi ?

— Merci... et Camille ?

— Je suppose que sa santé est bonne. Je ne l'ai pas vu depuis hier.

— Où est-il ?

— Je l'ignore.

— Tu ne sais pas où est ton mari ?

— Non.

— Parles-tu sérieusement ?

— Absolument.

La mère répéta, doutant, en scandant les syllabes :

— Tu... ne... sais... pas... où... est... ton mari ?

— Je te répète que je l'ignore

— As-tu lu les journaux ? Les lis-tu ?

— Rarement

— A quoi t'occupes-tu donc ?

— A des recherches, à des courses qui me donneront, je l'espère, des satisfactions.

— Il y a des choses que je ne discuterai pas avec toi. Tu es restée ce que tu étais avant ton mariage: idéale, romanesque.

Un rire amer sortit des lèvres contractées.

— Romanesque ? Moi ?... oh ! mon Dieu !...

— Enfin, reprit madame de Latour, nerveuse, l'heure n'est pas aux phrases inutiles. Tu me dis que tu ignores où est Camille ?

— C'est la troisième fois que tu me poses la question. Pour la troisième fois, je te réponds que je ne le sais pas.

— Alors... son absence... coïnciderait...

— A quoi ?

Les grands yeux de Nathalia se rivaient sur ceux hésitants... troublés de madame de Latour.

— Tu peux parler... Un accident ?

— C'est pire que cela... C'est Stéphane, qui, contrairement à son habitude, est sorti de bonne heure, et qui vient de me dire... Je n'ai pris que le temps de faire atteler...

...Camille vivait donc hors de chez lui ?...

— Passablement.

— Tu ne t'en es jamais ouverte à ta mère ?

Très froidement, très ferme, Nathalia supplia :

— De grâce, pas de sentiments exagérés. Si tu sais où est Camille, dis-le moi simplement.

— Certains coups ébranlent. On ne peut les croire. Je me demande si c'est possible !... Enfin, tu sauras quand même... Autant que cela t'arrive par ta mère. Il est des révélations dont on ne peut charger des étrangers.

— Est-ce qu'il serait mort ? interrogea Nathalia, le regard agrandi.

— Non. Il serait peut-être préférable qu'il en fût ainsi, car l'honneur.

— Enfin, insista la jeune femme, brusque, veux-tu me dire ce que tu sais. Il me semble que c'est le but de ta visite matinale.

Une hésitation encore, puis :

— N'es-tu pas au courant d'un assassinat ?

Nathalia blémit.

— Cette affaire de Clamart.

— Oui.

— Félicité m'en a dit un mot à l'instant.

L'anxiété un peu tombée, elle expliqua :

— Ce n'est pas monsieur de Nyan qui a été tué, puisqu'il s'agit d'une femme.

— Malheureusement, ton mari était un assidu de la villa.

— Et alors ?

— Ne comprends-tu pas ?

— On l'accuse ?

— Oui.

Les preuves du contraire doivent lui être faciles à établir.

— Il est sans doute déjà interrogé.

Un pli à la commissure des lèvres, d'une voix nouée, madame de Nyan balbutia :

— Arrêté ?... sous les verrous ?

Pas de réponse.

— Es-tu arrêté ?

Silence.

— C'est mon oncle qui a dit cela ?

— Oui.

— Il doit le savoir. Il ne parle pas à la légère.

— Tu comprends ton devoir, insinua madame de Latour en s'exaltant. Il faut agir. Camille n'est pas coupable. Camille un assassin ?... Nous allons tout mettre en jeu. Il faut qu'il soit relaxé, entends-tu, sans aucun retard. Le nom ! l'honneur du nom !... Tu peux avoir des enfants. Je ne veux pas avoir donné ma fille à un homme dont le nom va faire le sujet d'une affaire scandaleuse.

Stupéfiée, Nathalia fixait sa mère qui, tragique, sans regarder sa fille, continuait sans se demander ce qu'éprouvait, ce que pensait, cette jeune femme qui, soudain, s'était levée, dont l'œil cachait un tumulte de pensées.

...elle continua, longuement, sur l'honneur, le devoir, la conscience, et dit, sans attendre un mot des lèvres blêmes, immobiles :

— Le coup est rude !... Courage !... Je t'aiderai !... Nous agissons tous. Tu ne supposes pas que

ton mari ait commis... Mais, non !... Enfin, parle ! parle !... Ton devoir est tout tracé !...

Les yeux de Nathalia étaient rivés sur les siens.

— J'agirai peut-être... J'ai besoin de réfléchir...

— Tu es folle. C'est aujourd'hui même. C'est à l'instant... Tu vas me suivre... Nous allons nous rendre chez différentes personnalités. Il faut que ce soir, Camille soit ici.

Nathalia restait impénétrable.

Certes, l'imprévu était terrassant.

Son mari arrêté !

— Une erreur judiciaire ?...

— Une dénonciation ?...

Mais, non, Richard l'avait empêchée de lancer la sienne. Et puis, il ne s'agissait pas du crime, du premier crime, il s'agissait d'un autre: l'assassinat d'une femme.

Son calme était effrayant.

— Change de robe. Mes chevaux sont en bas. Ils attendent, proposa madame de Latour devant l'étrange attitude de sa fille.

Elle s'attendait à une explosion, à une crise de terreur.

Rien. Un calme de statue.

Tout se passait dans le cerveau.

Elle répéta :

— Je veux réfléchir quelques minutes, une heure. D'après ce que je déciderai, j'agirai.

...Une femme doit tout entreprendre, tout tenter pour sauver celui dont elle porte le nom, à qui elle a juré dévouement... Oui, une femme doit tout tenter lorsqu'il s'agit de celui qu'elle aime.

...Je n'aime pas Camille.

— Pas davantage, encore moins que le jour où tu m'as forcée à l'épouser.

Madame de Latour détourna les yeux.

Sa fille appuya :

— Oui, sous des apparences de liberté, j'ai subi ta volonté.

Elle s'arrêta.

Une lueur fit étinceler ses yeux.

Le moment paraissait propice à une explication. Devait-elle le saisir ?

Quelques jours auparavant, Richard lui avait dit :

— Patientez. Courage. J'ai foi. Nous arriverons. J'en ai la ferme conviction. Je ne néglige rien.

N'était-ce point un leurre, une berceuse de mensonge espérance ?

Croyait-il vraiment ?

Il y avait si longtemps qu'elle attendait... en vain !

Oh ! si par un mot, elle allait saper le fruit de tant de démarches !...

...Entraver le retour de l'enfant !

Des larmes pleins les yeux, elle opta pour le silence.

— Cependant, je ne t'ai influencée en aucune façon.

Nathalia dit simplement pendant que sa mère se levait :

— Ne revenons pas sur le passé.

— Que vas-tu faire ?... Rien ?...

— Je n'ai pas dit cela: J'ai dit que je réfléchirais. Je ne crois pas que les mains de Camille se soient ternies du sang d'une femme, mais enfin, je veux réfléchir.

Froidement, la mère affirma :

— Je suis à ta disposition... Si tu as besoin de mes services, de ceux de ton oncle, nous te les donnerons de grand cœur. Je crois que tu ne te rends pas compte des difficultés qui vont surgir.

— Fais-moi connaître ta décision.

Madame de Latour était à peine remontée en voiture, que Nathalia appelait félicité.

— Qu'on prépare à l'instant l'automobile. Je sors... Félicité, mon costume du matin.

En rentrant chez le juge d'instruction, Camille avait encore l'espoir d'une prochaine mise en liberté.

Ce n'était plus l'homme de la veille.

Le soin minutieux du valet de chambre manquait à ses vêtements.

Jadis même après une nuit entière de fête, les traits tirés de Nyan reprenaient, sous l'action du bain bienfaisant, leur souplesse.

La bouche redevenait fraîche sous la moustache bien peignée.

Quelques heures en avaient fait un autre homme.

Il marchait courbé.

Son ceil de viveur était cerné ; ses joues creuses.

A son visage manquait les mille riens de l'artifice dont l'absence rend un homme ou une femme — lorsqu'ils y sont habitués — méconnaissable.

Ça n'a pas l'air de grand chose, un peu de fard par ci, une mixture par là, le coup de cosmétique, et pourtant Camille en usait très avantageusement.

A le voir entrer dans le bureau du juge, on aurait pu supposer qu'il avait dix nuits de cellule.

A gauche du bureau du magistrat, celui du commis-greffier, plume aux doigts, prêt à écrire.

Les prévenus d'une aussi haute aristocratie sont rares.

Camille sentit peser sur lui de curieux regards.

Il pensa que l'interrogatoire, sous sa forme méthodique, réglementaire, sortirait un peu de l'interrogatoire commun.

Une conversation plutôt, comme dans un salon.

Sans menaces, les demandes se succédaient.

Camille n'avait pas besoin d'être incité à dire « toute la vérité ».

Sa présence connue, à Clamart, rien n'était à cacher.

Pourquoi ne la dirait-il pas, la vérité, sans l'altérer ?

Elle seule pouvait le faire relaxer.